

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11675

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SAMI HAMID

Date de naissance : 13/06/1972

Adresse : Cite Aljame Jamsat Alzaytun 25

Tél. : 061529280

Total des frais engagés : 1024,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Achraf HADANE

Traumatologue Orthopédiste
403, Résidence Allal Ben Abdellah, Apt. 4
Bd. Qods - Casablanca
Tél.: 05 22 50 34 48

Cachet du médecin:

Date de consultation : 27/05/2023

Nom et prénom du malade : SAMI HAMID

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie : affection ostéocartilagineuse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 11/03/2023

Signature de l'adhérent(e) : Sam

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27.05.2023			300,00	Dr. Achraf HADANE Traumatologue Orthopédiste 403, Résidence Assataa, Appt. 4 Bd. Qods Casablanca Tél.: 05 22 50 34 48

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DOUAI</i> Mme Nouria Boudjedra - Rue 223 Boulevard Hassan II - Casablanca Tél. 05 22 50 34 48	21/05/23	324,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Dr. Achraf HABANE</i> Traumatologue Orthopédiste 403, Résidence Assataa, Appt. 4 Bd. Qods Casablanca Tél.: 05 22 50 34 48	21/05/23	Re. Im. Radi. + Implants	400,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins,	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
				<input type="

Achraf HADANE

Chirurgien Traumatologue-Orthopédiste

Diplômé de la faculté de Médecine de Casablanca

Ancien interne au Centre Hospitalier de Valence
(France)

الدكتور أشرف حدان

أخصائي جراحة العظام و المفاصل

خريج كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء
أقا بالمركز الإستشفائي

e de plaie

**BOTTU SA
PPV: 45 DH 00**

Casablanca le..... 27-5-2023

ف

لداری

M' SANGI HAMID

73,60

A - Aripit long

151

37,00

2 - ~~1904-194~~

45,000 \times 8 + 2)

28 3 POUINIA *Aringa* *scirrhina*
C. T. 145-22337
C. M. 105-22337
C. A. T. 145-22337
C. M. 105-22337
C. A. T. 145-22337
C. M. 105-22337

PHOTOGRAPH
BY
JAMES
BROWN

5- Relaxium
5880 Aug 17

5280 (gel) Damon

Bd. Al Qods, Lot Essakane El Anik. Rés. Assafaa, Imm.403 , Num 4-Casablanca

شارع القدس ، تجزئة السكن الأنيق، إقامة الصفاء، عمارة 403 ، رقم 4، الدارالبيضاء

~~رقم 4، الدار البيضاء~~
~~3248~~ Tel : 05 22 50 34 48

Tel : 05 22 50 34 48 / 06 24 74 95 79 / hadaneachraf@yahoo.fr

COMPLEXE RELAXANT



146-147 ZI. Tif Mell - Casablanca

LOT : 220896
DLUO : 12/2025
87,00DH

Laboratoires Deva Pharmaceutique
J.OUAIDI Pharmacien Responsable

Ingrédients : oxyde magnésium marin, vitamine B6, dioxyde de silicium, stéarate de magné

ium, cellulose.

Un complément alimentaire n'est pas médicament.
Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.

Analyse moyenne

Magnesium

VITAMINE B 6

*Apport Journalier Recommandé

D. Achraf HADANE

Chirurgien Traumatologue-Orthopédiste

Diplômé de la faculté de Médecine de Casablanca

Ancien interne au Centre Hospitalier de Valence

(Rhône-Alpes- France)

الدكتور أشرف حдан

أخصائي جراحة العظام و المفاصل

خريج كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء

طبيب داخلي سابقًا بالمركز الإستشفائي

فالانس . فرنسا

Casablanca le..... ٢٥.٣.٢٠٢٢ الدارالبيضاء في.....

COMPTE RENDU DE RADIOGRAPHIE ET FACTURE

Mr / Mme

Saïdi Hamid

Radiographie de 1.Pied gde_frig / 2.Bras st Frig

1 - Début d'extenseur du 1er rayon

mettre sous phalange —

2 - Absence de l'index droit

mettre

Facture arrêtée à

400,-

Dr. Achraf HADANE
Traumatologue Orthopediste
403, Résidence Assafaa, Appt. 4
Bd Qods - Casablanca
Tél.: 05 22 50 34 48

Dr. Achraf HADANE
Traumatologue Orthopediste
403, Résidence Assafaa, Appt. 4
Bd Al Qods, Lot Essakane El Anik. Rés. Assafaa, num 403 - Num 4 - Casablanca
شارع القدس، كمبوند السنبلة، إقامة الصفاء، عمارة 403، رقم 4، الدارالبيضاء
Tél : 05 22 50 34 48 / 06 24 74 95 79 / hadaneachraf@yahoo.fr